

Les hauts de la Combe de Fixey ou Combe Laveau



Visorando



Randonnée n°249069

Une randonnée proposée par eric.d21

Passage par les Cent Marches de Fixin, puis direction le haut de la combe de Fixey côté Sud, puis côté Nord pour redescendre par les vignes.

Durée :	2h55	Difficulté :	Facile
Distance :	8,09 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	202 m	Activité :	Pédestre
Dénivelé négatif :	207 m		
Point haut :	469 m	Commune :	Fixin (21220)
Point bas :	310 m		

Description

Se garer sur le parking de la salle des fêtes de Fixin.

(D/A) Dos à la salle des fêtes, prendre le chemin à droite qui s'enfonce dans les bois en direction des Cent Marches par le Sentier de Découverte. Rester sur le sentier principal en ignorant tous les départs de sentiers à droite et à gauche et atteindre le pied des marches.

(1) Monter les Cent marches (sans oublier de les compter !). En montant les escaliers sur votre gauche vous pouvez voir une plaque de l'aigle impérial, souvenir de Napoléon. En haut, continuer tout droit sur environ 500m en laissant les sentiers de gauche et de droite, parvenir à une épingle.

(2) Prendre à droite sur 25 m, puis encore à droite sur environ 100 m. Partir alors sur le chemin de gauche et le suivre jusqu'à un grand chemin blanc.

(3) Descendre à droite le chemin blanc sur une centaine de mètres jusqu'au balisage Jaune (balisage du sentier Bâtier).

Bifurquer à gauche pour suivre ce balisage en empruntant une petite sente. Traverser les pelouses calcaires sur quelques mètres avant de rentrer dans la forêt en continuant à suivre le balisage.

(4) Quitter le balisage Jaune du Bâtier qui descend vers le fond de la combe Laveau au travers des roches. Prendre à gauche et suivre la ligne au travers d'un chemin assez large sur environ 700 m

(5) Prendre le sentier à droite, le suivre sur environ 500 m, laisser un sentier sur votre gauche. Puis descendre vers la droite et encore sur la droite pour rejoindre le fond de la Combe Laveau appelée aussi Combe de Fixey. Arrivé en bas de cette combe, ne pas prendre à droite ce qui vous amènerait direction Fixey. Ne pas prendre à gauche ce qui vous amènerait en fond de combe

(6) Remonter le petit sentier situé juste en face de vous sur environ 50 m puis, en haut de ce sentier, prendre sur votre droite pour surplomber à nouveau le fond de la combe. Rester sur cette sente sur environ 500 m. Ne pas traverser la prairie, vous devriez retrouver le balisage Jaune du sentier Bâtier.

(7) Lorsque vous retrouvez le balisage Jaune, qui sera perpendiculaire par rapport à vous, le suivre en partant du côté droite sur environ 200 m, puis le sentier batier, balisage Jaune, descend à pic vers le fond de combe. Ne pas descendre, mais continuer le sentier qui part sur la gauche (pour cette partie de l'itinéraire la trace est un peu aléatoire, en effet cette sente n'existe pas sur la carte Ign), À la sortie du bois, vous arrivez sur le haut des vignes. Prendre le chemin blanc vers la gauche. Environ 200 m plus loin virage en épingle vers la droite, continuer ce chemin carrossable qui descend au milieu des vignes.

Points de passages

- D/A Parking de la salle des fêtes**
N 47.245672° / E 4.966516° - alt. 326 m - km 0
- 1 Cent Marches**
N 47.251272° / E 4.949563° - alt. 438 m - km 1.48
- 2 Epingle, prendre à droite deux fois**
N 47.253019° / E 4.946044° - alt. 465 m - km 1.86
- 3 Chemin blanc**
N 47.252461° / E 4.953064° - alt. 456 m - km 2.43
- 4 Grottes, prendre à gauche**
N 47.254155° / E 4.957953° - alt. 428 m - km 3.09
- 5 Sentier à droite**
N 47.255146° / E 4.951451° - alt. 465 m - km 3.59
- 6 Combe de Fixey**
N 47.259296° / E 4.94952° - alt. 454 m - km 4.19
- 7 Jonction sentier Bâtier, prendre à gauche**
N 47.258091° / E 4.958082° - alt. 438 m - km 4.94
- 8 Croisée de 4 chemins blancs, à droite**
N 47.254755° / E 4.969626° - alt. 338 m - km 6.66
- D/A Parking de la salle des fêtes**
N 47.245672° / E 4.966559° - alt. 326 m - km 8.09

(8) À la croisée de quatre chemins blancs, prendre tout droit pendant environ 700 à 800 m. Après avoir fait 700 m, prendre une petite route goudronnée très étroite qui part à droite. Faire environ 100 m et chercher un petit passage qui vous donnera accès à l'église de Fixey. Puis empruntez l'accès principal de cette église pour retrouver un parking. Remonter ce parking sur environ 50 m. Puis prendre le chemin de vignes qui part à gauche (après le cèdre)..

Continuer tout droit par le chemin de terre et rejoindre une route goudronnée.

Descendre cette route goudronnée à gauche sur quelques mètres puis prendre à droite la Rue du Professeur Mario. Au bout de la rue, virer à gauche et remonter par un petit sentier empierré qui mène juste derrière la salle des fêtes. Le parking est devant cette salle (D/A).

Informations pratiques

- Aidez-vous d'une carte IGN.
- Le balisage Jaune correspond au sentier Bâtier.
- Tenez compte des distances pour vous aider.
- Point d'eau au départ, quelques mètres avant la salle des fêtes (sauf l'hiver, eau coupée pour le gel).
- Attention en période de chasse et par temps humide!

A proximité

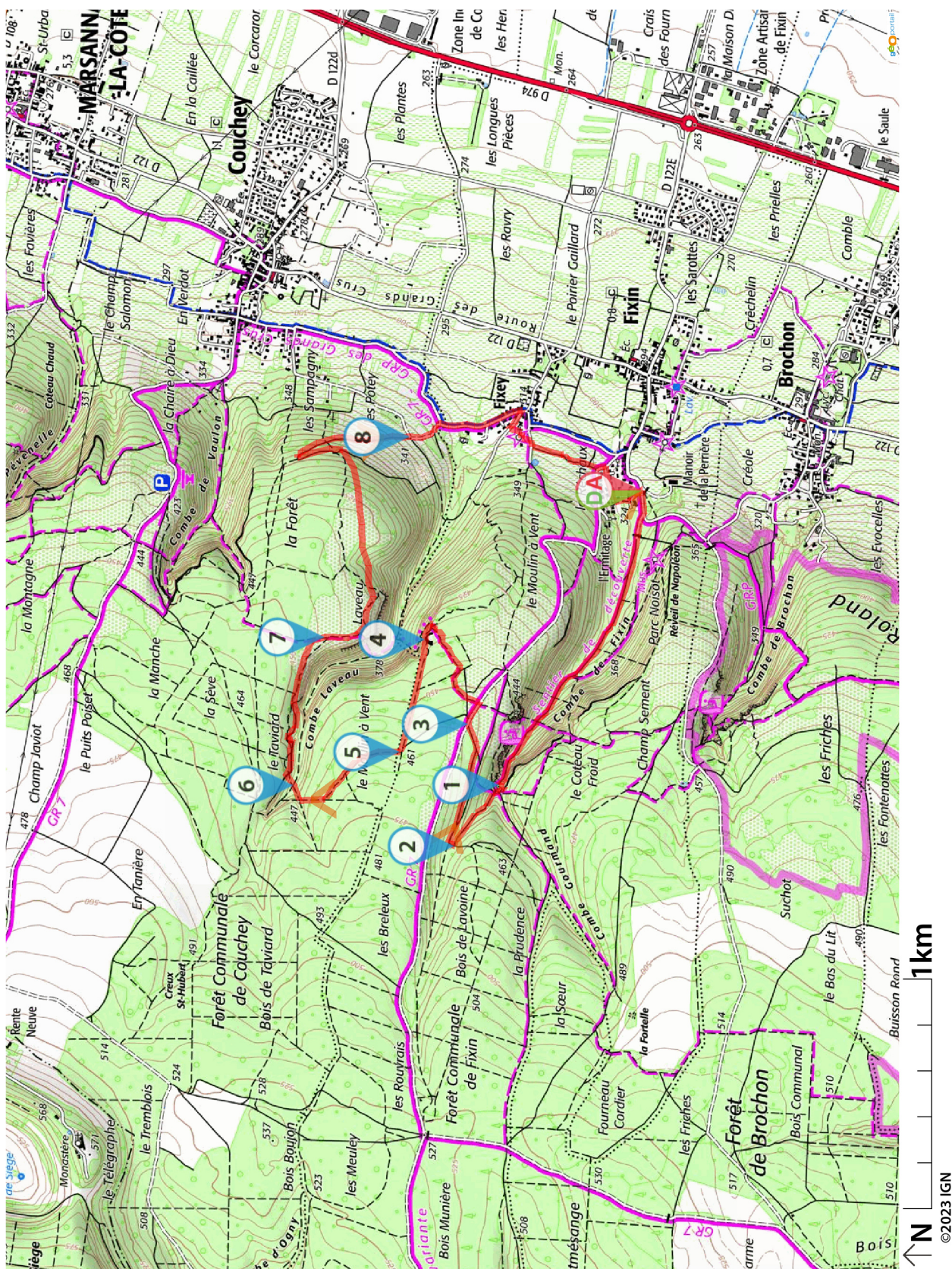
Point de vue au (4).

Point de vue entre le (7) et le (8).

Visite de l'église de Fixey.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-les-hauts-de-la-combe-de-fixey-ou-combe-/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

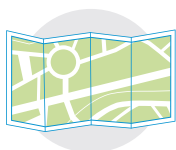
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



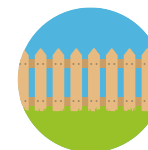
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.